

**Clément Millon**

Chargé de conférences à l'ICES



## **LA CONSTRUCTION D'UN ANCRAGE DES PARTICULARISMES DANS LES PAYS GERMANIQUES**

### **L'exemple de la Belgique**

---

L'impossible unité germano-allemande, toute récente, cache mal une diversité des cultures, origines et dialectes propres à développer les particularités. Dans ce cadre idéalisé, les villes hanséatiques ont cependant conservé un modèle économique à part tournées vers la Baltique et les îles britanniques. Il existe une propension au particularisme dans les pays germaniques, faits de petits pays, jaloux de leurs différences, constitutives de leurs identités et de leur existence, mais aussi de leur histoire. Finalement, les pays germaniques illustrent mieux que d'autres que l'identité de langue n'est pas une cause ni un moteur d'unité politique. Ainsi, la Belgique, pays de paradoxes, aux frontières de la sphère française et germanique, est lui-même traversé de différences et de convergences alors que sa naissance, illustrait plutôt une unité culturelle. La progressivité de sa remise en cause viendra radicaliser les frontières linguistiques, la mise en place des communautés, c'est-à-dire des entités administratives distinctes, jusqu'au renforcement des particularismes dans le cadre de la Belgique fédérale la plus récente.

*The impossible German-German unity, which is very recent, does not hide a diversity of cultures, origins and dialects which can develop particularities. In this idealized framework, the Hanseatic cities have nevertheless maintained a separate economic model, oriented towards the Baltic and the British Isles. There is a propensity for particularism in the Germanic countries, made up of small countries, jealous of their differences, which are part of their identity and their existence, but also of their history. Finally, the Germanic countries illustrate better than others that language identity is neither a cause nor a driver of political unity. Thus, Belgium, a country of paradoxes, on the borders of the French and Germanic spheres, is itself crossed by differences and convergences whereas its birth, rather illustrated a cultural unity. The progressive nature of its challenge will radicalize the linguistic borders, the establishment of communities, i.e. distinct administrative entities, until the reinforcement of particularisms in the framework of the most recent federal Belgium.*

---

DEPUIS XIX<sup>E</sup> SIÈCLE, LES REVENDICATIONS PANGERMANISTES visant à rassembler les populations d'origines ou de langues germaniques reposent sur une unité rêvée qui ne correspond pas une réalité absolue. Les particularismes des régions de

la sphère germanique, périphériques, comme centrales, sont nombreux. À l'Est, les Prussiens, d'origines slaves, côtoient leurs frères polonais et représentent pourtant le fer de lance de l'unité allemande en ce siècle qui voit l'avènement de l'Empire Wilhelmien. Aux marches de ce dernier, les Bavaois marquent, par une identité catholique forte qui en font des opposants papistes au *Kulturkampf* bismarckien, leur différence. Même au cœur de cet empire, les incomparables Souabes montrent, entre autres peuples, que l'unité germano-allemande cache mal une diversité des cultures, origines et dialectes propres à développer les particularités. Le particularisme des villes hanséatiques, tournées vers la Baltique et les îles britanniques, en font un modèle économique à part dans cet ensemble.

À l'ouest, les prétentions de domination sur les territoires du Benelux et du Nord de la France et leurs succédanés de réalisations en 1914 en 1940 reposent notamment sur l'approximatif voisinage des termes qui définissent les langues des populations visées par cet impérialisme. Il est connu que la langue et l'identité allemande, *deutsch*, se définit par un terme si proche de celui appliqué à d'autres populations germaniques qu'il pourrait être considéré comme confondu. Ainsi, comme le souligne L. Wintgens, le langage parlé par les terres des pays thiois, *plattdeutsch* pour les terres liégeoises, *dietsch* dans le Brabant, ce qui le différencie du *hochdeutsch* de leurs cousins germains a justifié les revendications de parenté et de rattachement. Mais il suffit de rappeler que les Britanniques désignent par le terme *dutch* le néerlandais des Pays-Bas pour montrer que les appellations, comme les réalités géopolitiques, sont davantage le reflet de distinctions culturelles que d'éléments fédérateurs.

Quelle que soit la forme étatique, la sphère germanique n'a cessé de produire des particularismes qui nous semblent être le résultat de la confrontation de forces centrifuges au moins aussi fortes que celle des forces centripètes. Cette propension au particularisme, dans les pays germaniques, s'explique également par une raison plus profonde : les pays germaniques, faits de petits pays, restent jaloux de leurs différences, constitutives de leurs identités et de leur existence, mais aussi de leur histoire. Par exemple, il n'a échappé à personne que si les Autrichiens et les Allemands parlent la même langue, ils ne sont pas du même pays. Au fond, les pays germaniques illustrent mieux que d'autres que l'identité de langue n'est pas une cause ni un moteur d'unité politique.

Un pays, probablement plus que d'autres, démontre cette réalité, qui permet le développement de particularismes en dehors de la logique linguistique : la Belgique. Ce pays de paradoxes, aux frontières de la sphère française et germanique,

est traversé de différences et de convergences. La population y parle majoritairement des dialectes néerlandophones au Nord, largement d'origine germaniques, qui sont cristallisés autour de l'appellation du comté qui a marqué l'histoire de la région : la Flandre. Au sud et désormais à Bruxelles, il est parlé en langues principalement picardes des idiomes francophones dans une partie renommée Wallonie, sans oublier que des germanophones habitent l'est du pays. Selon sa devise, formulée en langue française, l'unité fait la force, il est porté par une volonté d'unité qui a justifié de son existence depuis l'indépendance en 1830 jusqu'à aujourd'hui. Or, son acte de naissance est une séparation de ce qui constituait le Royaume-Uni des Pays-Bas. C'est l'unité de culture, d'histoire et de religion entre les populations locales qui rétablit la Belgique. Il reste que le pays est traversé de contrastes forts. Ainsi, après 1945, les particularismes n'ont pas disparu. Ils semblent même, si l'on en juge de la puissance actuelle des deux forces principales en Flandre, dans le nord du pays, puis importants que jamais. La NVA et le VB rassemble un peu moins de la moitié des électeurs et constituent des forces particularistes. Dès lors, on peut se demander comment on est arrivé là en étudiant quels sont les mouvements particularistes belges.

Dans une première partie, nous verrons le réveil des communautés en Belgique a transformé le pays en une fédération, jusqu'aux années quatre-vingt-dix, puis comment le particularisme se renforce ensuite, de fait.

### **Le réveil des communautés en Belgique**

En 1945, la Belgique est un royaume centralisé et unitaire, divisé en provinces mais qui compte des territoires dont les habitants parlent majoritairement le flamand (60 % de la population en tout), le français ou encore l'allemand. Le poids du passé, de la création d'une Belgique unitariste et centralisatrice, est lourd. À son origine, le royaume n'a que peu pris en compte les Flamands, l'élite ayant construit le pays étant francophone, dans tout le pays. Petit à petit, des concessions sont faites, qui appelle à des revendications plus larges. Le pays est aussi marqué par la Grande guerre à l'occasion de laquelle se sont cristallisés des ressentiments entre la population flamande, majoritaire, et francophone, minoritaire mais dominante. L'Ijserwake, pèlerinage et commémoration des flamands morts durant le conflit, est l'occasion de manifestations d'attachement à l'indépendance de la Flandre et de rejet de l'existence de la Belgique. Par ailleurs, l'héritage du passé de la seconde guerre mondiale transcende les communautés linguistiques. Il provoque des crispations entre les communautés. Beaucoup de Flamands se sont engagés dans la

collaboration, mais aussi des francophones, en particulier ceux du mouvement *Rex*. Outre la chasse aux collaborateurs, les premières années qui suivent 1945 sont occupées par la « question royale », c'est-à-dire la mise en cause du Roi des Belges resté sur le territoire pendant l'occupation nazie. Le pays maintient son unité.

Après le règlement de la question royale, c'est sous le règne de Baudouin que la Belgique évolue le plus, entre 1951-1993. En 1962, le gouvernement Lefèvre-Spaak, une coalition entre chrétiens démocrates et socialistes, décide délimiter la frontière linguistique. Il s'agit de préparer la mise en place des communautés, c'est-à-dire des entités administratives distinctes.

Il en résulte la partition de certaines provinces comme le Brabant et la reconnaissance de territoires enclavés, minorités linguistiques rattachées à une communauté comme les Fourons (Veuren en flamand) dans le Limbourg, Mouscron et Comines dans le Hainaut. La partition est l'occasion de tensions entretenues par des manifestations et actions, comme la marche des Flamands sur Bruxelles. Par ailleurs, le « 68 belge » est violent et important. Il est l'occasion de mises à jour des revendications communautaires. C'est dans ce contexte qu'a lieu la scission de l'université catholique de Louvain, installé en Flandre (Leuven en flamand)

Assez marginale jusqu'alors, la défense des communautés se réveille donc à partir des années 1960, au nord avec le mouvement flamand et au Sud, voire à Bruxelles avec la défense des francophones ou wallons. Dans le sud du pays et à Bruxelles, y a le Front des Francophones, régionaliste, puissant à Bruxelles et dans certaines villes wallonnes. Par ailleurs, un petit Rassemblement Wallon est créé, autonomiste et enfin un Rassemblement Wallonie-France, séparatiste. Ces deux derniers ne connaissent qu'un succès limité. Il est remarquable que la situation n'a pas beaucoup encouragé les francophones à envisager le rattachement à la France. L'identité linguistique n'implique pas une volonté d'unité politique. Il est vrai que le contexte diplomatique, porté par la guerre froide, la naissance des institutions communautaires n'y portait guère. Hormis quelques velléités gaulliennes, la solution française n'est pas plus sérieusement envisagée en France.

Du côté flamand, une myriade de mouvements se développe en Belgique, en particulier du Nord (la Flandre et Bruxelles). Par exemple, le Vlaamse militanten Orde de Bert Eriksson. Le VMO assure à l'occasion le service d'ordre de la Volksunie (VU) avant de s'en éloigner. L'organisation d'extrême-droite trouve la VU trop modérée et fustige sa volonté d'ouverture à gauche. La VMO est condamnée en 1983 comme milice privée. Mais la Flandre n'a pas le monopole de ce type de

représentations, des mouvements d'extrême-droite se développant également parmi les francophones. C'est la Volksunie (VU) qui constitue la plus importante force particulariste en Flandre. Elle est démocrate, se veut unitariste (c'est-à-dire veut rassembler toutes les forces politiques et les tendances du nationalisme flamand (séparatisme, autonomisme, régionalisme), mais apparaît surtout comme fédéraliste (elle ne veut pas la disparition de la Belgique, mais la transformation de celle-ci en fédération). Deux forces électorales se font concurrence après 1978 : La Volksunie et le Vlaams Blok de Karel Dillen. En effet, cette année-là, deux formations s'opposent au pacte d'Egmont, le VVP (Vlaams Volkspartij) et l'UNP (Vlaams Nationale Partij). Ils forment une coalition : le Vlaams Blok. Ce dernier est clairement hostile à l'État belge dont il souhaite la disparition et fait la promotion de l'indépendance (séparatisme).

Il n'est pas plus sérieusement envisagé qu'au sud du pays une solution séparatiste, qui rassemblerait les néerlandophones des Pays-Bas et du nord de la Belgique. Encore une fois, l'identité linguistique n'implique pas l'unité politique. Il y a beaucoup de facteurs qui expliquent cet état de fait, à commencer par une histoire, une culture, notamment religieuse séparée, de longue date, entre les Pays-Bas du Sud et ceux qui forment ce que l'on appelle la Hollande. Il faut surtout ajouter le peu d'appétence des Hollandais, comparable à celui des Français, à voir disparaître leur voisin au profit d'une intégration à leur propre pays.

Ainsi, le particularisme se renforce mais n'aboutit pas à la partition du pays et surtout à ce que les communautés se tournent le dos au point d'envisager une intégration à un autre ensemble, cohérent sur le plan linguistique. Les néerlandophones, francophones et germanophones ne se tournent pas vers leurs voisins hollandais, français, ou allemands, mais révisent leur manière de vivre ensemble la Belgique.

### **Le renforcement des particularismes dans le cadre de la Belgique fédérale**

En 1993, la Belgique se transforme en un état fédéral, comptant plusieurs communautés et des régions, qui ont chacune leurs institutions : à savoir une représentation parlementaire et un gouvernement, tandis que la Belgique compte un gouvernement fédéral qui renouvelle l'unité du pays. On aurait pu penser que la solution fédérale, renforcée encore après, aurait fait taire les revendications particularistes en Belgique. Il n'en est rien.

Cela est particulièrement vrai en Flandre. Si la Volksunie disparaît comme force politique, rongée par des dissensions internes qui, au-delà des personnes, viennent du fait que son objectif de faire évoluer le pays en vue d'accorder à la Flandre plus

d'autonomie, le particularisme n'y disparaît pas. Le Vlaams Blok est modernisé, sur la forme. Il centre désormais depuis quelques années son discours sur l'immigration, avec des campagnes similaires à celles organisées en France par le FN, ce qui lui assure un succès croissant, malgré les aléas. Son positionnement ne varie pas : il est hostile à la Belgique, dont il veut faire sortir la Flandre. Cet indépendantisme, position la plus radicale du particularisme, le place sur un créneau extrême dont la dénonciation générale dans le pays n'empêche pas la persistance. Le cordon sanitaire établi autour de cette force électorale n'a pas pour conséquence la disparition de ce courant, par ailleurs de plus en plus attaché à la défense des questions sociales malgré un positionnement favorable à l'économie de marché.

Issu de la VU originellement, Bart de Wever parvient à créer un parti plus modéré, attaché à la liberté d'entreprendre, au libéralisme en général et à la construction européenne : la N-VA ou nouvelle alliance flamande. Ainsi, la N-VA est pour le renforcement du pouvoir des régions (fédéralisme). Il entend rassembler, en construisant autour de cette union, les régionalistes, autonomistes et indépendantistes flamands, voire les autres forces politiques de Flandre, avec l'idée qu'à terme et sans que cela ne constitue un choc, la Belgique ne survivra pas aux transferts de compétences successifs à la Flandre, de plus en plus massifs.

Le parti de la N-VA se veut moderne et domine actuellement la vie politique en Flandre. Mais sur le fond, son discours s'est durci, hostile à l'immigration et multipliant les saillies contre la Belgique. En 2019, en Flandre, il reste le premier parti avec 27,8 % des voix, tandis que le Vlaams Belang réalise une grosse percée avec 20,4 % des suffrages. En somme, les particularistes représentent presque 50 % des suffrages en Flandre.

Ce constat est d'autant plus important à faire que depuis des années, les autres forces politiques sont divisées entre les communautés. Dès 1968, s'est opérée une partition entre la partie francophone de la démocratie-chrétienne, qui garde l'appellation Parti Social Chrétien (PSC) et flamande, le CVP Christelijke Volkspartij en Flandre. En 2002, le PSC devient Centre démocrate humaniste ou CdH en 2002, effaçant une part de son identité. Il est souvent associé au parti socialiste wallon ainsi qu'aux francophones de Bruxelles (FDF puis DEFI). Le Centre Démocrate et humaniste ne suit plus la doctrine catholique dans son intégrité mais est attaché au respect de l'autre, à la politique sociale, à l'unité de la Belgique contre tout particularisme flamand jugé intolérant. L'évolution parallèle des Chrétiens-démocrates flamands est intéressante. Rebaptisé Christen-Democratisch en Vlaams (Chrétiens-démocrates et flamands, CD&V) en 2001, le parti a permis l'émergence

du particularisme flamand de la N-VA, en sortant cette force de son isolement potentiel. Un Cartel CD&V et N-VA amène le flamand Yves Leterme à la tête du gouvernement en Belgique en 2008, sans participation de la N-VA cependant. Les deux mouvements rompent leur alliance car Bart de Wever, de la NVA, entame une marche au pouvoir et que l'alliance ne dure guère, l'évènement installe ce dernier parti dans une position gouvernementale.

En 1972, le PLP, Parti de la Liberté et du Progrès, s'est scindé en un parti francophone, le Parti Réformateur Libéral (PRL) et le PVV en Flandre (Partij voor Vrijheid en Vooruitgang). Ces partis préfigurent les formations actuelles, comme le Mouvement Réformateur rassemblant le PLP et le FDF et le VLD, Vlaamse Liberalen en Democraten de 1992 (puis Open-VLD) d'un Guy Verhofstadt.

Enfin, en 1978, au cours du congrès constitutif à Namur pour le parti socialiste ou PS (wallon) et à Gand pour le SP ou Sozialistische Partij pour la Flandre, le parti ouvrier belge fondé en 1885 connaît une partition. Elle perdure et les coalitions reposent largement sur le rassemblement des forces francophones. En somme, les partis francophones du sud du pays et de Bruxelles sont largement alliés aux anciens courants particularistes de ces régions. Ils sont tenus, de plus en plus, de s'associer entre eux et avec les partis flamands non particularistes afin de contrer l'influence de ces derniers. De fait, ils constituent ainsi un particularisme qui pour ne pas être francophone est, encore moins rattachiste à l'égard de la France que les mouvements passés. Il n'en demeure pas moins un particularisme car il vise de fait à la défense de la Belgique.

Depuis 1945, la Belgique s'est métamorphosée. Désormais, c'est un état fédéral aux institutions complexes, organisées par communautés et régions. La présence, au milieu de la Flandre, d'une capitale bruxelloise devenue très largement francophone, mais aussi européenne et internationale gêne sans aucun doute la perspective d'une partition du pays. Elle rend même cette dernière assez hypothétique. Nul ne sait si les indépendantistes flamands parviendront à leur fin.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons souligner que chaque camp voit se développer un courant spécifique, qui veut marquer sa différence ou particularité qui, pour être parfois peu importante, n'en est pas moins une marque d'identité. Tout se passe comme si aucun courant ne voulait être confondu avec un autre, de peur d'être assimilé, ou tout simplement, méconnu. Il n'en demeure pas moins non plus que les communautés vivent largement séparées dans ce pays commun. Le nord du pays, comme le sud écoute et lit ses médias dans sa langue, partage sa météo sans avoir à connaître celle de l'autre partie du pays et fonctionne largement, hors du cadre

fédéral belge et européen, de manière locale. Ainsi, l'éducation, la culture, le développement économique sont le fait des gouvernements de chaque communauté. La Belgique est l'un des pays qui reprend le mieux la définition du particularisme, comme défense de tendance d'un groupe social ou d'une communauté à conserver ses usages particuliers en s'opposant à la communauté plus large dont il fait partie. Les néerlandophones peuvent être jugés particularistes, mais les francophones également. Au final, ce sont les Belges eux-mêmes qui sont jaloux de leurs particularités, toujours irréductibles à une culture qui leur est extérieure : germanique.

Le pangermanisme d'autrefois est mort et la perspective d'un danger impérialiste d'autant plus éloigné que ce n'est pas l'unité linguistique qui provoque le rassemblement des peuples de même langue, mais au contraire la distinction linguistique qui ravive le particularisme. Ce n'est pas le moindre des paradoxes et des contrastes, pourtant nombreux dans cette sphère, que de voir que là où les langues sont communes, l'unité ne se fait pas. On pourrait croire qu'après 1945, les différences se seraient aplanies. Elles se sont affirmées au contraire dans chaque région particulière, nonobstant la recherche d'unité de langue ou de culture. ■